



S.G.C.

Des produits de maintenance
au service des professionnels

F I C H E
T E C H N I Q U E

HYDROLEOMUR O

**PROTECTION HYDROFUGE OLEOFUGE
A USAGES PROFESSIONNELS**

POUR MATERIAUX POREUX, BETON, MARBRE, CARRELAGE, BRIQUE.

PROPRIETE :

Préparation en phase aqueuse à base d'une dispersion de résines de polymères de synthèse dans des solvants polaires facilitant l'application.

Miscible dans l'eau en toutes proportions. Protecteur d'imprégnation pour matériaux poreux en phase aqueuse. Non classé comme préparation dangereuse d'après la directive européenne 88/179. Ne contient pas de solvants : non soumis à l'étiquetage de nocivité toxicité. Utilisable en intérieur comme en extérieur. Donne après séchage une protection pratiquement invisible aux surfaces poreuses sans modifier notablement l'aspect initial des matériaux traités, neufs ou anciens. Ne colore pas. Stable aux U.-V. dans les conditions d'applications préconisées. Apporte aux matériaux de construction traités par imprégnation un caractère bouche pore : hydrophobe : qui évite les dépôts notamment de la pollution urbaine et l'incrustation des salissures provenant de l'eau sale, réduit l'implantation de végétaux, mousses, algues, lichens, les méfaits du gel lors des infiltrations d'eau dans les matériaux poreux, et oléofuge : qui facilite l'enlèvement des souillures grasses à base d'huiles grasses d'origine diverses.

Facilite l'enlèvement des graffitis, chewing-gums, etc... Ne modifie pas la perméabilité aux gaz des supports et l'aspect des supports. Permet d'apporter une fonction protectrice des surfaces, sols, murs, matériaux poreux : carrelage, terres cuites, grès, dallages en schiste ardoisier, plâtre, tuiles, marbres poreux, pierres, tuffeau, travertin, pavés autobloquants, pavages en clinker, briques décoratives, bordures et dalles en ciments, enduits ciments, granits, ardoises, etc...

Apporte une protection de plusieurs années aux matériaux poreux, façades, monuments, statues, balcons, après les opérations de nettoyage, de démaussage. Réduit l'incrustation des salissures, facilite le nettoyage des rues piétonnes, bordures et trottoirs, aires de jeux, entourages de barbecues et de cheminées.

CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE :

Appliquer sur supports propres et secs préalablement parfaitement dépoussiérés. Si nécessaire : Dégraisser au préalable. Éliminer les laitances, efflorescences avec le désincrustant acide approprié. Dans tous les cas, rincer complètement à l'eau claire, laisser sécher avant l'application. Imprégner le produit à la brosse ou à l'aide d'un applicateur approprié. Selon porosité du support appliquer de 2 à 3 couches (pour un effet maximum appliquer jusqu'à saturation du matériau. Laisser sécher au minimum 12 à 24 heures en atmosphère aérée ou ventilée en intérieur avant de rendre la la surface au trafic. Nettoyer dès la fin de l'application, le matériel d'application à l'eau.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

ASPECT PHYSIQUE	: Liquide pouvant présenter un très léger trouble.
MASSE VOLUMIQUE	: 1010 g/l +/- 20 g/l
RÉACTION CHIMIQUE	: Acide faible.
PH à l' état pur	: 4,00 environ.
IONOGÉNÉITÉ	: de caractère cationique.
POINT d' ÉCLAIR	: 71 °c Afnor vase clos.
POUVOIR COUVRANT INDICATIF	: 100 à 140 g/m ² par couche selon matière et porosité des matériaux, recouvrable de 15 à 60 mn après 1ère application
SÉCHAGE	: 12 à 24 heures
RÉTICULATION TOTALE	: de 6 à 8 jours.

Les renseignements contenus dans cette notice ont pour but d'aider les utilisateurs. Ils résultent d'essais effectués en toute objectivité dans nos laboratoires. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi, on évitera des erreurs dont nous ne pourrions en aucun cas assurer la responsabilité.

PRECAUTION ET REMARQUES :

Préparation non soumise à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
a aussi été pris en compte la directive 2001/59/CE portant 28^{ème} adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Porter des gants appropriés.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Ne pas appliquer lorsque la pluie ou l'orage peut survenir pendant l'application et le séchage.

Ne pas appliquer sur surfaces gelées ou en période où le risque de gel peut survenir. Protéger du gel au stockage.

Ne pas stocker en dessous de + 5 °C.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an.

En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.